



Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire



Le **printemps** est une des quatre saisons de l'année. Les oiseaux chantent, les arbres bourgeonnent, les fleurs colorent la nature, les animaux sont amoureux et les journées ensoleillées.

Enfin !! Vous avez remarqué, quel que soit le temps, le jour du printemps, on se sent un peu joyeux. Même s'il pleut, on se dit que le plus froid et le plus sombre est derrière nous.

On va vers les beaux jours, les fleurs, la nature qui se réveille, bref on va vers la lumière.

Le printemps a aussi beaucoup servi à nommer des événements de l'histoire. Et franchement de vous à moi, il y a quelque chose dans l'air qui donne envie de plaisir mais aussi de l'associer à une l'espérance.

Les fêtes et traditions populaires sont une vraie richesse culturelle et de belles occasions pour les peuples de se retrouver autour de racines communes. Une formidable occasion de constater qu'il n'existe pas une culture... mais des cultures.

Le printemps, c'est peut-être aussi une ou un renouveau perpétuel et une perspective de notre vie.

Pour la citoyenneté et la fraternité un vrai engagement collectif. L'oiseau construit bien son nid pour parfaire sa pérennité sociétale.

Plus que jamais, la promotion des valeurs de citoyenneté et de fraternité s'impose comme une démarche indispensable, dans un monde plein d'incertitudes, où le repli sur soi constitue un danger pour la démocratie, au vivre ensemble à une communauté de vie commune.

Isolement, désintérêt social... Ces comportements, qui traduisent un repli sur soi, attirent de plus en plus l'attention dans notre société au moins sur le sujet, mais comment est-il traduit dans les actes quotidiens ?

Elle peut être, concrètement mise en œuvre, par les maires, avec le concours des associations, pour valoriser toutes les initiatives locales qui favorisent liens sociaux et solidarités de proximité.

Alors « N'ayez pas peur » Engagez-vous dans nos associations et rassemblez vous plus autour de centres d'intérêts communs pour notre Commune et notre Village

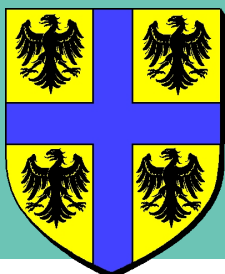
La vie associative n'existent que par un engagement bénévole et le développement communal ne peut se passer, sauf à augmenter drastiquement les contributions fiscales, par vous et moi , en participant à nos chantiers volontaires : Un gain financier important mais aussi une vie sociale construite.

1 matinée (4 heures) pour la Commune et par foyer ; un vrai défi constructif et financier et une image forte pour nos enfants.

Alors, oui, je relève ce défi ! Go ! je m'y engage.

Bien sincèrement à vous.

Votre Maire
Guy SCHMITT



Sultz les Bains

N°341

Caritas cherche des familles de vacances

Vous avez un peu de temps et d'espace à partager ? Cet été, devenez famille de vacances ! En lien avec Caritas Alsace-réseau Secours Catholique, accueillez un enfant pour lui offrir des souvenirs inoubliables !

Tout au long de l'année, Caritas Alsace accompagne des familles dont les enfants ont rarement l'occasion de partir en vacances, par manque de moyens. Caritas Alsace recherche donc des familles volontaires, pour accueillir un (ou deux) enfant(s) pendant quelques jours d'été.

«Pas besoin de prévoir un programme extraordinaire, ce qui compte c'est de partager votre quotidien, et pourquoi pas de faire quelques activités simples, comme du vélo ou des jeux de société», explique Valeria Braunstedter, de Caritas Alsace.

L'association et ses bénévoles mettent en relation les enfants et les familles de vacances, et assurent un suivi avant, pendant et après le séjour.

Le programme Accueil Familial de Vacances, c'est un enrichissement réciproque, des petits moments de partage, qui donnent souvent lieu à des vacances inoubliables.

Dates d'accueil: du 8 au 22 juillet ou du 22 juillet au 1^{er} août 2025

Contact :

Bas-Rhin : Biruté ABECIUNAITE, 06.25.22.34.49

AFV@federationcaritasalsace.org

Haut-Rhin : Valeria BRAUNSTEDTER, 06.23.08.69.75

FB : AFVCaritasAlsace

infos sur caritas-alsace.org



Titres-restaurant : la liste des produits pouvant être achetés évolue à partir du 23 janvier 2025

La loi visant à prolonger jusqu'à fin 2026 la possibilité d'acheter avec vos titres-restaurant tout produit alimentaire, directement consommable ou non, a été publiée au *Journal officiel du 22 janvier 2025*. *Ci-dessous les produits que vous pouvez acheter avec vos titres-restaurant jusqu'au 31 décembre 2026.*

Le régime dérogatoire permettant l'utilisation de titres-restaurant pour l'achat de produits non directement consommables avait pris fin le 1^{er} janvier 2025.

Ce régime **est rétabli à compter du 23 janvier 2025** à la suite de la publication au *Journal officiel* de la loi visant à prolonger la dérogation d'usage des titres-restaurant pour tout produit alimentaire. Cette loi prévoit que les titres-restaurant peuvent être utilisés **jusqu'au 31 décembre 2026** pour l'achat de tout produit alimentaire, qu'il soit ou non directement consommable.

Les produits que vous pouvez acheter uniquement pendant cette période dérogatoire sont entre autres :

- les viandes crues et les poissons frais non transformés ;
- les pâtes, le riz, les féculents et les autres produits de base vendus au rayon « épicerie » (huile, farine, sucre...) ;
- les viennoiseries et autres desserts sucrés qui ne sont pas à base de produits laitiers.

Vous pouvez par ailleurs continuer à utiliser vos titres-restaurant pour vous procurer notamment :

- des fruits et légumes ;
- du lait ;
- des eaux plates et gazeuses, ainsi que des jus de fruits et des boissons non alcoolisées ;
- des tartes salées, des quiches et des pizzas ;
- de la charcuterie ;
- des conserves.



Jeunes lycéens étrangers Allemands, brésiliens & slovaques recherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, du Brésil, de Slovaquie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Caterina, jeune Brésilienne de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2025. Elle aime écouter de la musique, elle joue de la guitare. Elle adore cuisiner, voyager, et visiter des musées. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Laila, jeune Allemande d'origine américaine de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle pratique l'équitation, la gym et fait du bénévolat. Elle aime aussi la musique, passer du temps avec ses amis. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2025. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Greta, jeune Slovaque de 16 ans, viendra en France pour 6 mois. Elle pratique la danse classique, aime lire, dessiner et faire des jeux de société. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Fouqueré – 02 99 46 10 32
m.fouquere@groupe-cei.fr

Responsable Locale :
Laurence VEITMANN
54200 Bruley
06.10.09.45.51
laurenceveitmanncei@gmail.com



Zones à faibles émissions : des outils pour voir où vous pouvez circuler



La création des zones à faibles émissions (ZFE) était inscrite dans la loi d'orientation des mobilités de 2019, puis renforcée par la loi Climat et résilience du 22 août 2021. Celle-ci imposait aux **agglomérations de plus de 150 000 habitants** de mettre en place une telle zone avant le 31 décembre 2024.

Ce dispositif national est destiné à faire face aux dépassements réguliers des normes de la qualité de l'air en agglomérations (niveaux de pollution supérieurs aux valeurs recommandées par l'Organisation mondiale de la santé-OMS).

De nouvelles ZFE en 2025

En 2024, des ZFE ont déjà été mises en place dans 12 agglomérations. À partir du 1^{er} janvier 2025, les ZFE doivent s'étendre à toutes les métropoles de plus de 150 000 habitants ne respectant pas les valeurs guides recommandées par l'OMS. 40 zones sont concernées, qui vont instaurer progressivement le dispositif.

Les conditions de mise en place des ZFE et les restrictions liées aux vignettes Crit'Air diffèrent selon les villes, certaines imposant des règles plus strictes que d'autres.

Du fait de cette **mise en place progressive et distincte selon les zones géographiques**, vous devrez vous informer de l'évolution des réglementations mises en place dans le courant de l'année 2025.

Où se renseigner concernant les ZFE ?

Pour vérifier si vous résidez dans une zone où sont mises en place des ZFE, vous pouvez consulter ces sites régulièrement mis à jour :

1) **Mieux respirer en ville**. Ce site indique la liste des ZFE actives en France avec :

- la réglementation en place dans chaque métropole ;
- le calendrier des restrictions liées aux vignettes Crit'Air ;
- un outil de demande de dérogations locales pour circuler en ZFE.

2) **Itinériz**. Cette plateforme propose un simulateur de trajet permettant de s'assurer de l'autorisation à circuler de son véhicule dans les différentes métropoles concernées par des ZFE.

Passeport, carte d'identité, permis de conduire : soyez prêt à temps pour partir cet été !

Votre passeport arrive bientôt à expiration ? Vous partez à l'étranger et vous avez besoin d'un permis de conduire international ? Attention, certaines demandes peuvent prendre plusieurs mois. **Afin d'être prêt à temps pour partir cet été, ne tardez pas**

Géolocaliser une mairie pour traiter ma demande

Vous souhaitez faire une demande ou un renouvellement de passeport et/ou de carte nationale d'identité (CNI) ? Vous pouvez, dans un premier temps, géolocaliser une mairie près de chez vous sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). L'ANTS met aussi à disposition un moteur de recherche pour trouver un rendez-vous dans les plus brefs délais.



Faire une pré-demande en ligne

Avant de vous présenter au rendez-vous, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne de carte d'identité et/ou de passeport sur le portail France Titres de l'ANTS. La connexion se fait avec vos identifiants France Connect.

Les étapes de la démarche sont les suivantes :

- connectez-vous à votre espace ;
- cliquez sur « Nouvelle demande » ;
- sélectionnez le type de pré-demande que vous souhaitez réaliser ;
- commencez votre démarche.

Attention, **l'objet de votre pré-demande ne sera plus modifiable** par la suite, veillez à bien choisir le motif de celle-ci. Une fois la démarche réalisée, vous obtenez un **numéro de pré-demande** que vous devrez communiquer en mairie au moment du rendez-vous.

Rendez-vous en mairie pour finaliser la demande

Prenez rendez-vous en mairie sur le site France Titres :

- avec votre numéro de pré-demande, l'agent de mairie retrouve votre dossier en ligne et vous le validez ensemble ;
- l'agent de mairie prend vos empreintes, que ce soit pour la CNI ou le passeport (les enfants de moins de 12 ans ne sont pas concernés) ;
- votre demande est ensuite validée en mairie et vous recevrez un message pour venir récupérer votre titre d'identité quand il est prêt.

Suivre l'avancement de l'édition de mes papiers d'identité

Une fois votre demande validée en mairie, il vous sera remis un numéro à 17 caractères grâce auquel vous pourrez suivre en ligne les différentes étapes de la production de votre passeport et/ou carte nationale d'identité.

Mon permis de conduire à l'étranger

Devez-vous posséder un permis de conduire international pour circuler à l'étranger ? Si vous voyagez dans l'Espace économique européen, au Royaume-Uni ou en Suisse, vous n'en avez pas besoin. Si vous allez dans un autre pays, les règles varient : soit votre permis français suffit, soit vous devez avoir en plus un permis international.

Service-Public.fr vous indique les règles à connaître : [Permis international pour conduire à l'étranger](#).

Comment obtenir un permis international ?

Vous devez effectuer une pré-demande en ligne du permis international via le [portail France Titres](#). Il faut ensuite envoyer par courrier, à l'adresse indiquée à la fin de la procédure, les documents suivants :

- l'attestation de dépôt de demande en ligne ;
- une photo d'identité récente de moins de 6 mois et conforme aux normes ;
- une enveloppe pré-affranchie avec 2 timbres et portant un sticker de la Poste « lettre suivie » libellée à vos nom, prénom et adresse d'envoi souhaitée (les recommandés ne sont pas acceptés).

Ces documents doivent être envoyés **dans les 2 mois à compter de votre pré-demande en ligne**. Passé ce délai, votre dossier est automatiquement rejeté.



Attention : La Mairie de Sultz-les-Bains n'est pas équipée pour la réalisation des Passeport, carte d'identité, permis de conduire

L'autorisation de voyage électronique devient obligatoire pour vous rendre au Royaume-Uni

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

À partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ **12 €**.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire **à partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile [UK ETA App](#) via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

- un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
- une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
- une adresse électronique valide ;
- un moyen de paiement électronique fonctionnel.



Changement d'heure

Été 2025

Nous passerons à **l'heure d'été** dans la nuit du samedi 29 au **dimanche 30 mars 2025**

+ 1 heure

À 2 heures du matin il sera alors **3 heures**.



Nous perdrons 1 heure de sommeil.

Recensement de la population 2025



La Commune de Soultz-les-Bains a fait l'objet du recensement de la population du 16 janvier 2025 au 15 février 2025 et nous tenons encore à remercier l'ensemble des soultzois qui ont participé à ce recensement.

Les chiffres définitifs du recensement nous seront communiqués courant de l'été, mais nous tenons à vous faire part dès aujourd'hui des premiers chiffres.

Il est important de rappeler que le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

	Population	Bulletins Individuels	Estimation des Personnes en FLNE non remplies (2 pers) + HMSA	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements occasionnel	Logements vacants	Total Logement
2019	961	944	17	426	1	1	32	460
2025	935	919	FLNE : 16 HMSA : 0	443	2	3	28	476
Tendance en chiffre	- 26	- 25	-1	+ 17	+ 1	+ 2	- 4	+ 16

FLNE = Fiche de Logement Non Enquêté / HMSA = Habitations Mobiles et des personnes Sans Abri

Encore merci pour votre accueil et votre participation

Recensement militaire

Vous êtes né en 2009, n'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile : Cette démarche est indispensable et vous donne des droits. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Elle est exigée pour passer vos examens et concours ainsi que pour le permis de conduire. Le recensement vous permettra par la suite d'être convoqué pour votre « JAPD », journée d'appel de préparation à la défense.

Alors n'attendez pas :

Vous venez d'avoir 16 ans : présentez-vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser. Vous avez plus de 16 ans et 3 mois et vous n'êtes pas recensé ? Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour bénéficier de vos droits.



Nouveaux arrivants

Le droit local rend obligatoire l'inscription en Mairie à tout nouvel arrivant au sein de notre village. La déclaration d'arrivée dans notre collectivité permettra d'une part de vous associer à notre vie locale (bibliothèque, liste électorale, ...) et d'autre part de programmer et de planifier l'évolution de notre village (école primaire...).

Pensez à venir vous inscrire en mairie



GRANDS ANNIVERSAIRES

MARS

Monsieur **Max MOERCKEL**,
Né le 4 mars 1938, a fêté ses 87 ans,
Madame **Marie-Louise HUBER**,
Née le 6 mars 1942, a fêté ses 83 ans,
Monsieur **Jean-Paul KLUGESHERZ**,
Né le 12 mars 1933, a fêté ses 92 ans,
Monsieur **Pierre MULLER**
Né le 14 mars 1943, a fêté ses 82 ans,
Madame **Raymonde LEHR**,
Née le 15 mars 1933, a fêté ses 92 ans,
Madame **Annette BELLER**,
Née le 16 mars 1939, a fêté ses 86 ans,
Monsieur **Bernard KREMER**,
Né le 21 mars 1938, fêtera ses 87 ans,
Monsieur **Albert MARCK**,
Né le 24 mars 1944, fêtera ses 81 ans,
Monsieur **Charles MARCK**,
Né le 24 mars 1944, fêtera ses 81 ans.



AVRIL

Madame **Lucienne TROESTLER**,
Née le 17 avril 1939, fêtera ses 86 ans,
Mme **Antoinette KAUFMANN**,
Née le 20 avril 1944, fêtera ses 81 ans,
Madame **Marie-Georgette TEXIER**,
Née le 25 avril 1930, fêtera ses 95 ans,
Monsieur **Lucien SALOMON**,
Né le 26 avril 1940, fêtera ses 85 ans,
Madame **Marie-Thérèse BOCH**,
Née le 26 avril 1941, fêtera ses 84 ans,
M. **Alphonse LANDMANN**,
Né le 27 avril 1945, fêtera ses 80 ans,
Mme **Jeanne ZERR**,
Née le 28 avril 1943, fêtera ses 82 ans.

DÉCÈS

Liliane ENSMINGER, le 14 janvier 2025
Pierre DIETRICH, le 5 mars 2025
Marie Anne SCHMITT née GOEFFT, le 7 mars 2025



Découverte de **S**oultz-les-**B**ains



Défilé de carnaval de l'école - février 2004





Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
SCCV SOULTZ-LES-BAINS	Construction de 2 immeubles de logements collectifs (37 logements) Lotissement « le Marker II »	9, place de la Liberté 67240 BISCHWILLER	A : 09/12/2024
ALFA Premium Développement	Modification d'un lotissement d'habitation Marker II Modification N°1 du Permis d'Aménager initial	9, place de la Liberté 67240 BISCHWILLER	R : 17/12/2024
M. Michel MEYER	Remplacement d'un portail à l'identique 9, place Charles de Gaulle	9, place Charles de Gaulle 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 17/12/2024
M. Pascal ISSENBECK	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture 3, rue du Château d'eau	3, rue du Château d'eau 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 17/12/2024
EARL Sylvain SCHMITT	Construction d'un bâtiment agricole 9, rue des Vignes	3, rue Saint Maurice 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 08/01/2025
M. Pierre MALATERRE	Construction d'une maison individuelle 8, rue Saint Sébastien Modification N°1 du permis initial	8, rue Saint Sébastien 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 08/01/2025
SAS RUCK AND WIND	Construction de 3 immeubles d'habitation collective, d'une local commerciale et démolition d'une maison 27, rue de Molsheim Transfert du permis initial	3A, rue du Général Leclerc 67560 ROSHEIM	A : 15/01/2025
M. Alain STROH	Construction d'une remise 7, rue Saint Sébastien	7, rue Saint Amand 67120 SOULTZ-LES-BAINS	R : 16/01/2025
M. Denis ZERR	Création d'un carport 24, rue de Molsheim	24, rue de Molsheim 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 20/01/2025
M. Cyril HEYD	Création d'une extension 5, rue Neuve	5, rue Neuve 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 28/01/2025
M. Nejmi KARA	Création de 4 velux 32, rue du Fort	32, rue du Fort 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 29/01/2025
M. Nicolas KLUGERTZ	Surélévation d'un bâtiment existant 2, rue de la Paix	5, route de BARR 67880 INNENHEIM	A : 11/02/2025
M. Alain STROH	Construction d'une remise 7, rue Saint Sébastien	7, rue Saint Amand 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 14/02/2025
SCCV SOULTZ-LES-BAINS	Construction de 2 immeubles de logements collectifs (37 logements) Lotissement « le Marker II » Modification N°1 du permis initial	9, place de la Liberté 67240 BISCHWILLER	A : 14/02/2025
Mme Anne MULLER	Mise en place d'une pergola 1, rue du Holtzberg	1, rue du Holtzberg 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 17/02/2025
M. Frédéric VOGEL	Mise en place d'une clôture et d'un portail	2, rue Bellevue 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 18/02/2025
Mme Anne KAUFFER	Ravalement de façade	2, place Charles de Gaulle 67120 SOULTZ-LES-BAINS	A : 27/02/2025
SCCV SOULCIA	Construction de 6 maisons individuelles, de 3 bâ- timents collectifs de 5 et 7 logements, et deux voies de desserte. Modification N°1 du permis initial	5, Rue des Landgraves 67520 MARLENHEIM	A : 28/02/2025

RAPPEL - Publicité et enseignes

Trois catégories sont concernées par ce dispositif à savoir : les enseignes, pré-enseignes et les publicités.

Il est rappelé à l'ensemble des habitants, associations, particuliers ou commerçants qu'avant toute réalisation d'un des trois dispositifs ci-dessus mentionné, un dossier de demande d'installation est à déposer en Mairie pour instruction et validation avant tout travaux et commande de matériel. Les dispositifs réglementés sont visibles des « voies ouvertes à la circulation publique »

Attention : la publicité éphémère est également concernée par cette nouvelle disposition réglementaire.



ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal n° POL. 1396 / URB / 42 / 2025 / 1396// en date du 11 février 2025, le Maire de la Commune de Soultz-les-Bains a prescrit l'enquête publique relative au projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Soultz-les-Bains.

Le dossier d'enquête est déposé en Mairie de Soultz-les-Bains durant 31 jours consécutifs, soit du **lundi 17 mars 2025 au mercredi 16 avril 2025 inclus** afin que le public puisse en prendre connaissance du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et les mercredis après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 et consigner éventuellement ses observations soit sur le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par la Commissaire Enquêtrice, ouvert à cet effet sur le projet de Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Soultz-les-Bains soit par courrier postal adressé à : Mairie de Soultz-les-Bains, Commissaire Enquêtrice, 1 rue de Molsheim, 67120 SOULTZ-LES-BAINS.

Les observations envoyées par courrier sont tenues à la disposition du public en Mairie de Soultz-les-Bains dans les meilleurs délais.

Le dossier d'enquête est également consultable sur le site internet de la Commune de Soultz-les-Bains à l'adresse suivante <http://www.soultz-les-bains.fr/> sous la rubrique « Mairie – Urbanisme – Modification N° 1 du PLU ».

Toute information concernant le projet pourra être obtenue par le responsable du projet, M. le Maire de Soultz-les-Bains.

Est nommée Commissaire Enquêtrice par le 1^{er} Vice-Président du Tribunal Administratif, Mme Sylvie GREGORUTTI, et nommé Commissaire Enquêteur suppléant, M. Mohamed TEFIFEHA, qui se tiendra à la disposition du public à la Mairie de la Commune de Soultz-les-Bains aux jours et aux heures suivantes :



Lundi 17 mars 2025
Samedi 5 avril 2025
Mercredi 16 avril 2025

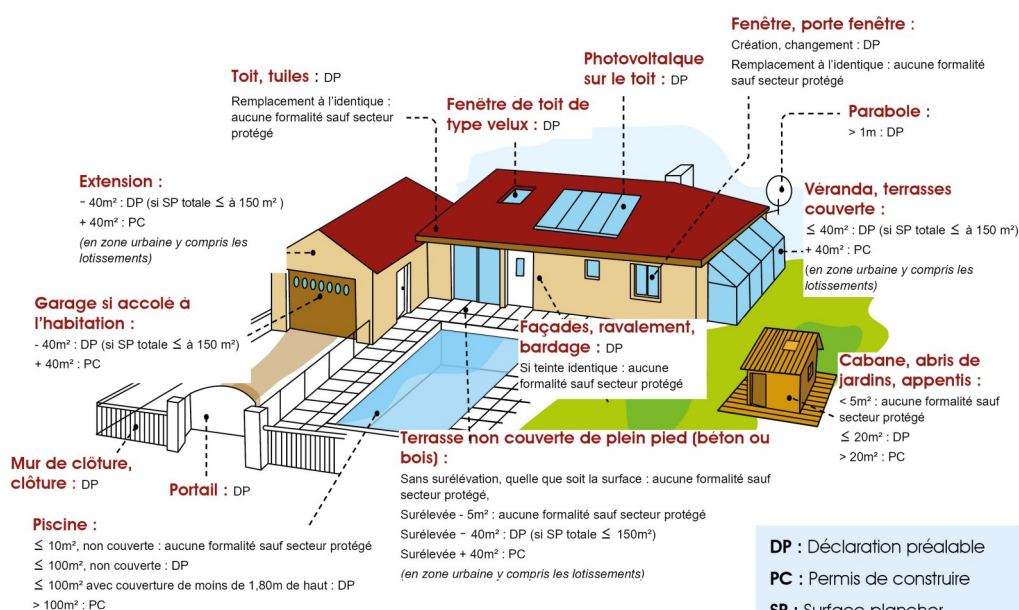
de 9 h 00 à 12 h 00
de 9 h 00 à 12 h 00
de 15 h 00 à 18 h 00

Le rapport et les conclusions de la Commissaire Enquêtrice seront tenus à la disposition du public en Mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la Mairie.



ATTENTION

La Commune de SOULTZ-LES-BAINS est couverte par un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Avant tout travaux dans le périmètre ou en dehors, pensez à consulter les services de la mairie et surtout, ne signez pas de devis avant prise de renseignements.



Préserver la biodiversité en hiver - Petits trucs et astuces

Faites de votre jardin en hiver un nid douillet pour la biodiversité

L'hiver est une période cruciale pour la **biodiversité**. Même si la nature semble endormie, **de nombreuses espèces dépendent de nos jardins pour survivre durant cette saison rigoureuse**. Offrir un **refuge** aux oiseaux, aux insectes et aux petits mammifères peut faire une grande différence.

En adoptant des **pratiques simples**, vous pouvez transformer votre jardin en un **havre de paix pour la faune locale** tout en contribuant à **préserver la richesse écologique**.

Quelques **conseils pratiques** pour **protéger et nourrir la biodiversité pendant l'hiver** : des gestes faciles à mettre en œuvre, comme laisser un coin sauvage, installer des abris ou fournir des sources de nourriture.



- **Ne coupez pas trop rapidement vos fleurs séchées** comme les cosmos, les graminées, les asters ou les tournesols. Ils regorgent de graines dont les oiseaux raffolent! Et bien entendu, ne nombreuses jardinerie proposent de la nourriture pour oiseaux si vous désirez en faire plus. Evitez toutefois de leur donner du pain ou autre nourriture transformée par l'homme.
- **Résistez à l'envie de nettoyer tout le jardin**. En laissant des feuilles mortes, des brindilles et quelques branches, vous offrez des abris pour les insectes, les petits mammifères et même les oiseaux. Les hérissons, par exemple, utilisent les feuilles mortes en hiver pour construire leur abri d'hivernation, appelé hivernaculum.
- En **regroupant des branches et des feuilles mortes** dans un coin tranquille du jardin, vous créez un habitat idéal pour les hérissons, les amphibiens et une multitude d'insectes. Ces "déchets" du jardin forment une barrière contre le vent, la pluie et la neige, créant un environnement stable et sec pour l'hivernation.
- **L'eau est essentielle**, même en hiver. Un petit bassin ou un récipient peu profond d'eau régulièrement nettoyé peut devenir une source d'hydratation pour les oiseaux et autres animaux.
- Des **arbustes comme le houx, le sureau et le sorbier fournissent des baies en hiver**, attirant les oiseaux. Ces plantes assurent une source de nourriture précieuse quand les ressources se font rares.

Taille des haies et arbustes

À la campagne comme à la ville, les arbres et arbustes offrent le gîte à de nombreuses espèces d'oiseaux mais aussi à de petits mammifères et insectes. La taille ou l'élagage des arbres, s'ils ne sont pas pensés en amont, peuvent devenir une action réellement catastrophique pour la faune sauvage, notamment pour de nombreuses espèces protégées.

Il est important de choisir la bonne période pour éviter la destruction ou l'altération des habitats naturels de ces espèces protégées (un nid n'est pas forcément visible dans un arbre ou une haie). Idéalement, la taille et l'élagage doivent se faire en automne et en hiver (octobre à février). Hors période de nidification, il n'y a plus de risque d'atteinte aux couvées des oiseaux.

Il est conseillé d'éviter le printemps (du 16 mars au 31 août). Les couvées risquent d'être détruites par l'abattage de leur habitat ou d'être abandonnées par leurs parents en raison du bruit et du dérangement occasionné. Cette période est aussi déconseillée pour les espèces floristiques qui ont un flux abondant de sève à cette saison.

Notons toutefois que l'arrêté préfectoral du 15 mars 2002 concerne l'espace rural, et pas les particuliers ni leur terrain privé. Il reste évident que la destruction et/ou l'entretien de haies, par exemple dans un jardin, en pleine période de reproduction, est particulièrement néfaste pour la faune sauvage. Mais seule la loi relative à la protection des espèces protégées (et, par ricochet, de leur nid) pourrait être invoquée pour faire stopper ces destructions (la présence de ces nids devant préalablement être constatée par un agent assermenté).



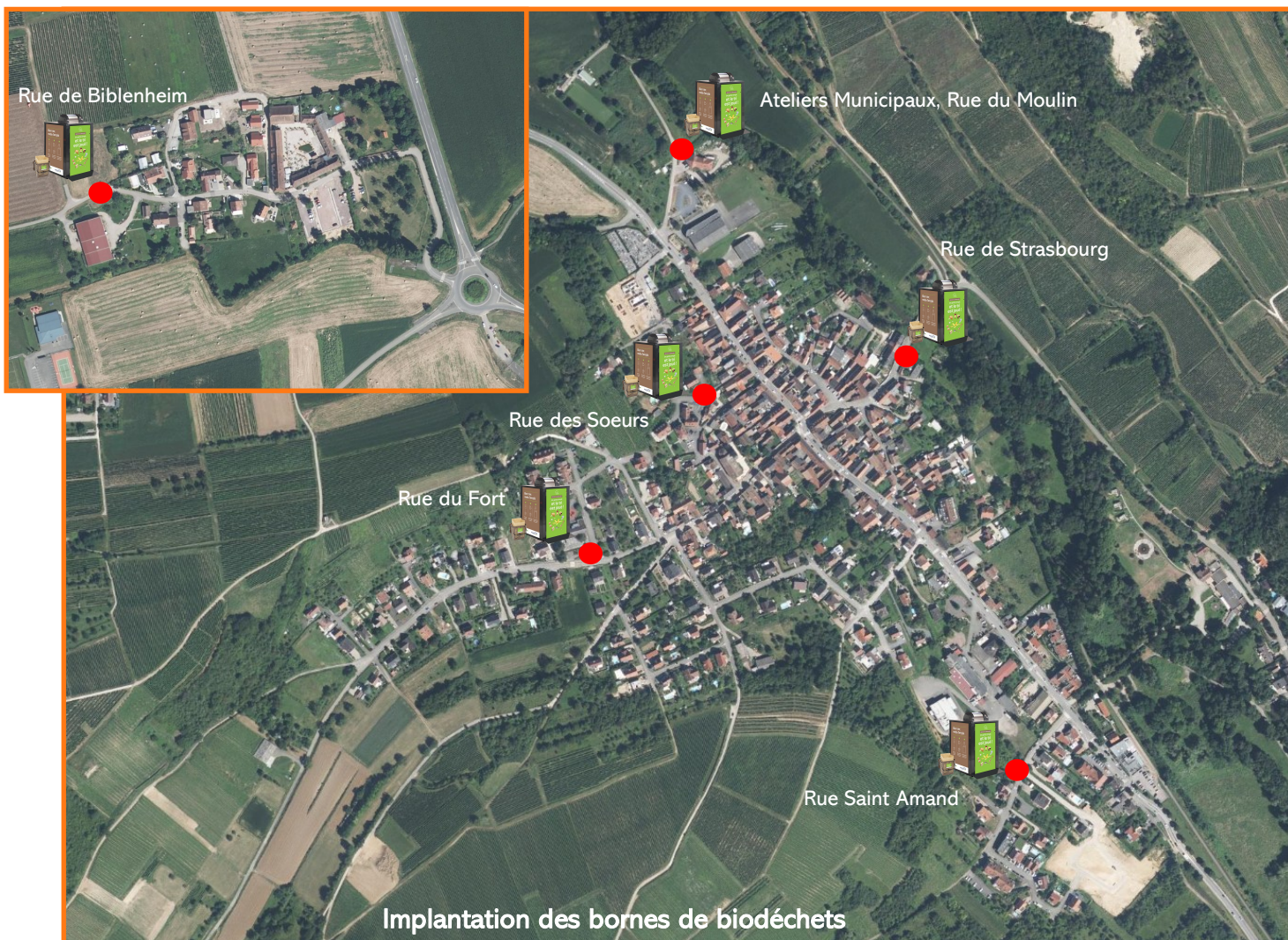
Collecte des biodéchets

La collecte des biodéchets est entrée en phase opérationnelle sur le territoire de la Commune de Sultz-les-Bains depuis le mois janvier. Il est rappelé que le bioseau et les sacs en kraft sont disponibles sur demande en mairie ou en déchèterie.



Quelques conseil pratiques pour la collecte des biodéchets :

- Seuls les **sacs fournis par le Select'om** sont acceptés.
- Les **produits périmés** peuvent être jetés, **sans les emballages**, dans le bioseau.
- Gardez le couvercle du bioseau **bien fermé** entre chaque utilisation.
- **Jetez régulièrement** vos sacs de déchets alimentaires, biens fermés, dans un point de collecte (au moins 2 fois par semaine, surtout l'été).
- **Rincez régulièrement** votre bioseau ou passez-le au lave-vaisselle.



Déchèteries

Select'om

Triions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : **03.88.33.56.12**
Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00
Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt.
Tél. : **03.88.47.92.20**

Horaires : du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Prochaines collectes sélectives :
21/03 et 12/04

Pour les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, phytosanitaires, pâteux et solvants) sont acceptés tous les jours d'ouvertures à la déchèterie de Molsheim et deux fois par an dans les autres déchèteries.

Notons que les déchets dangereux sont acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers.

Pour plus d'information sur le site internet du Select'om : [Accueil - Select'om \(select-om.com\)](http://Accueil - Select'om (select-om.com))

Repair Café

Vous êtes en froid avec votre grille ? Votre aspirateur est à bout de souffle ? Votre bicyclette a les roues qui frottent ? Vous possédez un jouet bancal, un ordinateur qui rame, un vêtement à raccommoder ? Et vous vous demandez ce que vous allez en faire ?

Les jeter ? Pas question !

Le **22 mars 2025**, l'AGF organise un Repair Café à Bergbieten.
La **salle des fêtes** se transformera temporairement en atelier de réparation



De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, plusieurs réparateurs bénévoles sont là pour vous aider à réparer tout ce que vous avez à réparer. Outils et matériel sont également disponibles sur place. On apporte au Repair Café les objets en mauvais état : grille-pain, lampes, sèche-cheveux, aspirateur, ordinateur, vélos, jouets, radio, TV, outils, petit mobilier, vêtements, bref tout ce qui ne marche plus est bienvenu et aura peut-être la chance d'une seconde vie. Les réparateurs du Repair Café ont presque toujours la main heureuse.

En préconisant la réparation, l'AGF veut contribuer à réduire les montagnes de déchets et lutter contre l'obsolescence programmée.

En une année, nos Repair Cafés ont évité plus d'une tonne de déchets !

Le Repair Café veut aussi être un lieu de rencontre où les habitants apprennent à se connaître autrement et où ils découvrent que connaissances pratiques et expertise ne manquent pas près de chez eux.

Réparer ne permet pas seulement d'économiser de l'argent, mais aussi de précieuses matières premières, et contribue ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Repair Café veut surtout être une expérience ludique et gratifiante de la réparation, qui s'avère souvent très simple.

Jeter ses déchets alimentaires à la poubelle, c'est du gâchis !

Savez-vous que plus de 30 % de nos ordures ménagères sont compostables ? En les compostant, vous réduisez vos ordures ménagères et évitez le transport et le traitement des déchets, et surtout... vous fabriquez un **engrais naturel et gratuit** pour vos plantes !

Pourquoi composter ?

1. **Moins de déchets** : Moins de poubelles à sortir et moins d'incinération, c'est bon pour la planète !
2. **Un engrais 100 % naturel** : Votre jardin (ou vos plantes en pot) adorera ce compost riche et nourrissant.
3. **Un geste écologique et malin** : En compostant, vous participez à un cycle naturel zéro déchet.

Prochains ateliers compostage :

- le **jeudi 10 avril 2025** au Select'om, 130 rue de **Dachstein** à Altorf à 18h
- le **jeudi 24 avril 2025** au foyer Saint Michel de **Heiligenberg** à 18h

Comment bien composter ?

C'est simple, il suffit de mélanger :

- ◆ **Des déchets verts** (épluchures, marc de café, feuilles mortes...)
- ◆ **Des déchets bruns** (carton, coquilles d'œufs, branchages broyés...)
- ◆ **De l'air et un peu d'humidité** : Remuez de temps en temps pour accélérer la décomposition.

Le Select'om vous accompagne !

Que vous soyez particulier, en immeuble ou responsable d'un établissement, **le Select'om vous aide à composter !**

Pour les particuliers :

- Un **atelier Compostage** est organisé **au moins une fois par mois** sur le territoire du Select'om. Suivez l'actualité du Select'om !
- En y participant, vous pouvez acheter un **composteur en bois subventionné à 50 € au lieu de 90 €**.

Pour les immeubles, copropriétés et établissements :

- Le **Select'om accompagne l'installation d'un site de compostage partagé !**
- Il prend en charge **l'étude, la formation des participants, la signalétique et le premier apport de broyat.**

Alors, prêt à transformer vos déchets en ressource ?

St'hopla et le défi J'y vais reviennent en 2025 !

La poursuite du service de covoiturage St'hopla, avec un mois de janvier déjà très dynamique !

Et depuis le lancement du service, **117 trajets ont été réalisés en covoiturage au départ de Soultz-les-Bains**, et 9797 trajets à l'échelle de la CCRMM !

St'hopla, votre service de covoiturage !



Le PETR Bruche Mossig, au service des Communautés de Communes Région Molsheim Mutzig, Mossig et Vignoble et Vallée de la Bruche, propose le **service de covoiturage St'hopla** via l'application Karos téléchargeable gratuitement sur votre téléphone.



Photo : Karos Mobility

Quel est le tarif ?



En moyenne, **500 trajets sont réalisés chaque semaine** à proximité de chez vous !

Bénéficiez d'une tarification incitative :

- En tant que **conducteur**, vous gagnez **2€** par trajet et par personne (dans la limite de 30km, +0,10€/km au-delà)
- En tant que **passager**, votre covoiturage vous coûte **1€** par trajet (dans la limite de 30km, +0,10€/km au-delà)

La différence est prise en charge par le PETR Bruche Mossig.

Avec l'**application Karos**, les conducteurs et les passagers sont mis en relation pour faciliter la mutualisation des trajets.



Financé par l'Union européenne



BRUCHE MOSSIG
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Le retour du défi "J'y vais" tout au long du mois de mai !

Pendant le défi, les élèves et salariés du territoire Bruche Mossig sont invités à se rendre à l'école ou au travail en utilisant des modes de déplacements durables : marche, vélo, train, bus, covoiturage. Cette année, nous souhaitons **dynamiser la participation des écoles au défi** alors n'hésitez pas à relayer l'information auprès de vos établissements (inscriptions en mars) : <https://defi-jyvais.fr/>

Challenge des mobilités durables en Grand Est

Le Défi « J'y vais ! » revient

Du 1er au 31 mai 2025



Images by Freepik

Cloé ARTH, meilleure apprentie de France "glacier fabricant", invitée à la galette de l'Élysée

DNA du 14 janvier 2025

En tant que Meilleure apprentie de France "glacier fabricant" de 2024, Cloé ARTH, a été invitée à partager la galette de L'Épiphanie avec le chef de l'État le lundi 6 janvier. Elle travaille en alternance à la boulangerie-pâtisserie Klugesherz de Sultz-les-Bains. Sacrée meilleure apprentie de France dans la catégorie glacier fabricant en octobre 2024, Cloé ARTH a été invitée à ce titre à partager la galette avec Emmanuel Macron lors de la cérémonie qui a eu lieu à l'Élysée le lundi 6 janvier.

Cloé ARTH a été très touchée de cette reconnaissance du président de la République : « Lorsque j'ai eu l'invitation, j'ai eu du mal à réaliser que j'allais à l'Élysée. C'est un honneur d'avoir cette invitation. Le palais de l'Élysée est magnifique et très impressionnant. J'ai encore plein d'étoiles dans les yeux. »

Cette jeune femme originaire de Bergbieten a eu très tôt le goût de la pâtisserie. Toute petite, elle confectionnait les bredeles avec sa grand-mère et plus tard des entremets et gâteaux avec sa mère. Cloé ARTH a commencé son apprentissage en 2020 au centre de formation des apprentis (CFA) Bernard-STALTER à Eschau. Elle poursuit sa formation avec un BTM pâtissier démarré en septembre avec pour objectif posséder un jour sa propre entreprise.



Les nouveaux logements au cœur des projets

DNA du 17 janvier 2025

La cérémonie des vœux de Sultz-les-Bains s'est déroulée le samedi 11 janvier au hall des Sports, dans une ambiance conviviale animée par le chanteur alsacien Fabyien qui a ravi l'assemblée.

Le Maire, Guy SCHMITT, a ouvert son discours des vœux en évoquant les enjeux internationaux et les événements majeurs de 2024 en France. En présence de la députée Louise MOREL, de la conseillère d'Alsace Chantal JEANPERT et du Maire de Molsheim Laurent FURST, entre autres, il a réaffirmé son soutien aux droits des femmes, notamment en Iran, ainsi que son engagement pour la libération des prisonniers politiques.

Un diaporama a ensuite retracé les réalisations marquantes de l'année écoulée : l'acquisition par la commune de 2,5 hectares supplémentaires sur le site naturel du Jesselsberg, loué depuis 25 ans au Conservatoire des Espaces Naturels d'Alsace. Désormais, la Commune détient plus de 90 % de la surface sommitale de cette colline, soit plus de 30 hectares.

Par ailleurs, la Collectivité européenne d'Alsace a acquis les terrains Ambard en 2023 afin de renforcer l'attractivité de la zone. Une mare, destinée à favoriser la biodiversité, y est à présent fonctionnelle. En 2024, la Commune a aussi obtenu la plus haute distinction du label APICité avec trois abeilles, en récompense de ses actions en faveur des pollinisateurs grâce à l'installation de ruches et à la mise en place de programmes éducatifs.

« Concernant 2025, les projets dépendront des ressources financières disponibles », a ensuite annoncé le Maire. Parmi les priorités figurent le lotissement du Marker, comprenant 12 maisons et trois immeubles collectifs, ainsi que la construction d'autres nouveaux logements : six maisons et trois immeubles collectifs rue Paul-Dentz, six maisons rue Saint-Marc, et aussi la fin de l'aménagement des mares rue du Moulin.

La remise des clés de l'abri d'infanterie IR6 à l'association Le Boum Cœur est programmée pour septembre.

Se souvenir d'Auschwitz

DNA du 29 janvier 2025

Ce 27 janvier 2025 marquait le 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par les Soviétiques.

Chaque année, le 27 janvier, Alain Roth, citoyen de Soultz-Bains et ancien conseiller municipal, rend hommage aux victimes de la Shoah et notamment aux quatre juifs nés dans la commune, assassinés au camp d'Auschwitz. Cette année, il était accompagné de son épouse Christiane, de Jacky Bouadana, trésorier des amis de la synagogue de Schirmeck et de Jean-Luc Vonesch.

Quatre victimes locales

C'est donc ce jour, à 11 h, qu'ils ont déposé un caillou sur la stèle soultzoise commémorative érigée sur le parvis de l'église en hommage à ces victimes du nazisme assassinées à Auschwitz parce qu'elles étaient juives. Une cérémonie très intime.

La stèle, inaugurée le 26 avril 2009, porte le nom de ces natifs de Soultz qui, un



Une cérémonie a eu lieu à la stèle des morts au camp d'Auschwitz. Photo Bernard Gug

jour, ont fait partie des convois partis de Drancy ou de Pithiviers pour Auschwitz, pour

ne plus revenir : Mathilde Simon née Lévy (1875 - 5 août 1944), Amélie Gerchowitch

née Lévy (1875 - 25 novembre 1943), Joseph Weil (1877 - 1^{er} avril 1944) et Jules Meyer (1882 - 25 septembre 1942).

Un Stolpersteine mis en place cette année

Pour Alain Roth, le dépôt d'un caillou est symbolique. C'est un minéral qui ne périt pas et qui fait référence à la Bible : « tu es issu de la terre et tu retourneras à la terre ».

Alain Roth a aussi dévoilé la mise en place, en cours d'année, d'un Stolpersteine, ce pavé de mémoire couvert d'une plaque de laiton qui honore la mémoire d'une victime du nazisme, en l'occurrence celle de Jules Meyer, mentionné sur la stèle, qui tenait une boucherie à Soultz proche de l'actuelle pharmacie, dans la rue de la Synagogue.

Des écoliers du village seront associés à cet événement. Ce pavé est en cours de fabrication dans un atelier de Caen, spécialiste des Stolpersteine.

● B. G.

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février sous la supervision de Stéphanie EBERLING et Thérèse JACOB. L'année 2025 verra également le début de la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire a tenu à exprimer sa reconnaissance envers les bénévoles qui œuvrent pour la commune, notamment Bernard ZERR et Charles BILGER pour la conception du sentier des Croix, ainsi que Christian Marcot du Club vosgien.

Un hommage particulier a été rendu à Benoît OSTERMANN et Thierry FARNER, deux figures locales décédées en 2024.

Plusieurs jeunes engagés dans le marathon du vignoble, de même que Nicolas STOCKY, président du Syndicat apicole, entouré de Gabrielle EHRMANN et Françoise HUYARD, engagées dans le programme "Abeilles, école et frelon asiatique", ont été chaleureusement félicités.

Nicolas FRIEDRICH, pharmacien et porteur du projet de la future maison médicale dont l'ouverture est prévue en mars, a aussi été mis à l'honneur sur scène.



La passion-thérapie d'Amandine Lopez

DNA du 6 février 2025

Amandine Lopez, habitante de Soultz-les-Bains, s'est découverte une véritable passion pour la peinture et a choisi de se lancer en tant qu'auto-entrepreneuse. Le public pourra découvrir son travail samedi 8 février de 10 h à 17 h, à la cafétéria de Carrefour à Dorlisheim.

A 40 ans, Amandine Lopez, hôtesse de caisse et mère de deux enfants (Eva et Francisco), revient sur son parcours marqué par une forte sensibilité artistique avant d'installer son exposition prévue ce samedi à Dorlisheim.

« J'ai toujours été une enfant rebelle, un peu sauvage même. L'art a toujours occupé une place essentielle dans ma vie : le chant, la danse, le dessin... Au

lycée Camille-Schneider, j'ai suivi un BEP mode et, avec une amie, on a eu la chance de créer la robe de Cendrillon pour l'Opéra du Rhin. Une immense fierté ! Mais ma scolarité ne m'a pas laissé de grands souvenirs. C'est plutôt l'école de la vie qui m'a forgée et m'a appris le plus », raconte-t-elle avec un sourire.

La peinture, une véritable thérapie

Il y a trois ans, un ami l'encourage à se lancer dans la peinture sur toile. « Il m'a vivement conseillé d'essayer. J'ai écouté mon instinct et j'ai sauté le pas. Très vite, j'ai constaté que mes œuvres plaisaient. J'ai un sens aigu du détail, je suis même un peu perfectionniste ! », confie-t-elle.

Au fil des épreuves de la vie, la peinture est devenue bien plus qu'un loisir : une véritable thérapie. « Elle me permet de m'évader du quotidien. Mon inspiration vient de tout ce qui m'entoure : l'univers, la mer, les couleurs, les voyages, les oiseaux exotiques aux teintes vives, les paysages espagnols. J'aime aussi explorer différentes formes artistiques, comme la peinture abstraite aux nuances chaudes ou encore des représentations sensuelles de couples amoureux », explique Amandine.

« J'expérimente sans cesse, notamment avec la technique au couteau. Quand une idée me traverse l'esprit, il faut que je la concrétise immédiatement ! Il m'arrive de me relever en pleine nuit ou de peindre jusqu'à 2 h

d'explorer », poursuit-elle.

Amandine peut compter sur le soutien sans faille de ses enfants, eux-mêmes passionnés par l'art. « Chez nous, la créativité est une affaire de famille ! On s'encourage, on se conseille, on partage énormément », dit-elle avec enthousiasme.

Aujourd'hui, elle nourrit l'ambition de proposer de l'art-thérapie, un projet qu'elle espère concrétiser pour aider les autres à se sentir mieux grâce à la peinture.

Amandine exposera une douzaine de ses toiles à la cafétéria de Carrefour, à Dorlisheim, ce samedi 8 février de 10 h à 17 h. « C'est grâce à mon chef, qui a eu la gentillesse de me faire cette proposition », se réjouit la jeune artiste.

● M.-R. K.



Animée par son art, Amandine peint avec intensité, souvent jusque tard dans la nuit. Photo Marie-Reine Kartner

du matin... Depuis mes débuts, j'ai déjà réalisé 150 toiles en peinture acrylique et je ressens une progression dans ma tech-

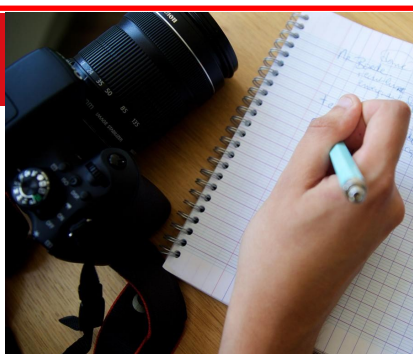
nique à chaque nouvelle œuvre. J'aimerais d'ailleurs tester la peinture à l'huile, que je n'ai pas encore eu l'occasion



**Votre journal local et quotidien
Abonnez vous au journal**

La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsacé, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

Plus d'informations au 03 88 49 70 60.



« L'incroyable aventure humaine » des vice-champions du monde de pâtisserie chez Klugesherz

DNA du 6 février 2025

Pour la deuxième année consécutive, la Maison Klugesherz de Sultz-les-Bains a accueilli, durant cinq mois, la préparation de l'équipe de France avant la Coupe du monde de pâtisserie, dont elle a pris la 2^e place à Lyon fin janvier.

Rien que d'en reparler, Jean-Luc KLUGESHERZ a l'émotion qui s'invite derrière les lunettes. « On a chialé quand ils ont perdu », admet le chef de la maison familiale à Sultz-les-Bains. Cela dit l'attachement qui s'est noué entre l'équipe de France de pâtisserie et leurs hôtes alsaciens. « J'ai tout vécu avec eux, j'étais à Lyon pour le concours. On a vécu ce moment comme une grande famille. ».

À ses côtés, Mickaël GUYADER, l'un des trois internationaux, parle, lui, d'une « incroyable aventure humaine » avec « un patron qui a la main sur le cœur ». Depuis août dernier, l'équipe de France, composée des champions de France de trois spécialités (sucrier-pâtissier, maître-glacier et chocolatier), a travaillé près de 20 heures par jour dans le laboratoire de la pâtisserie sultzoise.

Par l'entremise de PCB Création, un fournisseur de décors alimentaires basé à Benfeld, Jean-Luc KLUGESHERZ avait déjà reçu les Bleus avant leur titre européen, d'août 2023 à janvier 2024. « On a agrandi récemment et notre local s'y prête bien, car ils cherchent à chaque fois un lieu discret, où ils sont à l'abri des regards », détaille le responsable de la formation des pâtisseries dans le Bas-Rhin.

L'enjeu pour le chef d'entreprise alsacien, dont la pâtisserie s'étend sur 1 000 m², c'est de « faire partager l'excellence » de ces trois experts à son équipe de 30 collaborateurs. « Actuellement, tout le monde est obnubilé par les réseaux sociaux où tout a l'air facile et rapide. Là, ils ont pu voir la réalité du travail, la précision et la répétition des gestes pour être au top », explique Jean-Luc KLUGESHERZ.

Depuis août, le trio composé du glacier Mickaël GUYADER, du sucrier Jérémy MASSING (un Messin qui travaille chez PCB Création et vit à Barr) et de la chocolatière Haruka ATSUJI (une Japonaise qui travaille depuis plus de 10 ans en France), a confectionné une quarantaine de fois la pièce du concours, organisant une demi-douzaine de dégustations avec des Meilleurs ouvriers de France (MOF).

Pour la Coupe du monde à Lyon (pendant le salon mondial de la pâtisserie), où le thème imposé était le patrimoine national, les trois internationaux ont réalisé, durant neuf heures, une œuvre représentant notamment un coq, une fillette et une 2 CV, accompagnée d'une sculpture d'avion en glace. Le tout en bleu, blanc et rouge. « Il fallait que l'idée fasse le lien entre les trois spécialités. »

Chaque équipe nationale désigne un membre du jury. C'est le juge japonais qui a attribué de loin la moins bonne note à l'équipe française, qui a pris la deuxième place, derrière... les Nippons, comme lors de la précédente édition en 2023.

« On n'a pas sorti ce qu'on voulait car le chocolat a cassé, déplore Jérémy MASSING, l'ancien pâtissier de la Fourchette des Ducs à Obernai. On ne saura jamais si on aurait gagné sans ça, mais c'est dommage car on n'était pas loin. »

En ces premiers jours de février, les vice-champions du monde ont quitté Sultz pour retrouver leur quotidien. « La déception est toujours là, elle est dure à digérer mais on va se remettre chacun des objectifs dans nos vies pour repartir », glisse Mickaël, formateur basé à Nantes. « C'est triste mais c'était une belle étape » conclut Haruka qui travaille, elle, chez Alain DUCASSE à Rungis.



Ça bouge à Soultz-les-Bains ! Changements d'adresses : ce qu'il faut savoir ! Déménagements et nouvelles installations à Soultz-les-Bains

Deux changements récents sont à noter au cœur de notre commune :

L'agence Maps Immobilier a changé d'adresse !

Vous pouvez désormais la retrouver au **34B rue de Molsheim au 1^{er} étage**.

Pour les contacter :

☎ 03.88.48.58.17
✉ contact@maps-immo.fr

La pharmacie de Soultz-les-Bains a également déménagé,
Vous pouvez désormais la retrouver au **34A rue de Molsheim**.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

🕒 Du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 19h

🕒 Le samedi : 8h – 12h

☎ 03.88.38.33.31
✉ pharmasoultz@gmail.com



- ⇒ Deux médecins généralistes, le Dr Georges et le Dr Herrada, devraient s'installer à partir de mi-avril.
- ⇒ Les trois infirmières : Catherine Fortune, Clémence Hutter et Delphine Masquelier déménageront également, mais la date exacte n'est pas encore fixée.

Une stagiaire à la Mairie de Soultz-les-Bains



Je m'appelle Carla von Wiedner et je réalise actuellement un stage en communication à la Mairie de Soultz-les-Bains, du 17 février au 6 juin 2025. Ce stage s'inscrit dans le cadre de mes études en BUT Techniques de Commercialisation – Parcours Marketing Digital.

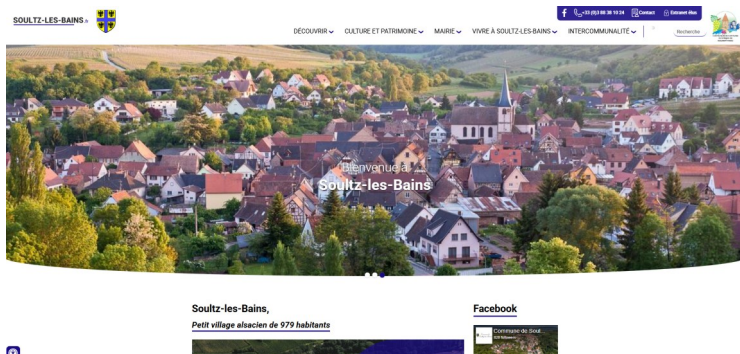
Durant cette période, je suis en charge de la mise à jour du site internet de la Commune ainsi que de l'application IntraMuros, qui permet aux habitants d'accéder facilement aux informations locales.

Pour cela, je vais contacter l'ensemble des commerçants et associations de Soultz-les-Bains, afin de recueillir les informations utiles à diffuser sur ces supports.

Si vous êtes commerçant ou membre d'une association et souhaitez être visible sur IntraMuros, n'hésitez pas à me contacter !

Je peux également vous accompagner dans la prise en main de l'application, si besoin.

Je suis ravie de participer à la vie de la commune et reste à votre disposition.



Les Événements Passés

Galette des rois à la bibliothèque

Mardi 7 janvier 2025, les bibliothécaires de Sultz-les-Bains se sont retrouvées à l'occasion de la nouvelle année avec un temps de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois.



Récupération des Sapins

Après les fêtes de fin d'année 2024, le temps de se séparer de son arbre de Noël est arrivé.

Aussi, l'association des Donneurs de Sang a proposé, en partenariat avec la Municipalité, d'enlever votre sapin de Noël en échange d'un euro.

Cette opération s'est déroulée exceptionnellement le jeudi 9 janvier dernier dans le village.

Une somme de 43,00 € (*uniquement pour la collecte des sapins*) a été collectée lors de cet évènement.

L'ensemble des membres de l'association tiens encore à remercier l'ensemble des participants inscrits pour leur don.

Ce don permettra d'égayer les repas des collectes de sang durant l'année 2025.



**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !**



Vœux du nouvel an

Cette année, la traditionnelle cérémonie des voeux du nouvel an a eu lieu le samedi 11 janvier en présence de M. Laurent FURST, Maire de Molsheim et Président de la Communauté des Communes de la Région Molsheim-Mutzig et de Mme Chantal JEANPERT, Conseillère d'Alsace.

Durant cette cérémonie, un retour sur l'année passée a été présenté aux invités.



Charles BILGER et Bernard ZERR ont été mis en lumière pour leur travail dans le cadre du sentier des croix.

Mise en lumière également pour les jeunes bénévoles du Marathon du Vignoble et des représentants du Centre Apicole de Molsheim.

Réunion d'information concernant les biodéchets

Le mercredi 15 janvier a eu lieu une rencontre avec le Select'om ainsi que le responsable du déploiement des biodéchets (Jean BIELER). Des contenant ainsi que des sachets kraft ont été distribués aux habitants présents.

Les biodéchets, qui regroupent les déchets organiques comme les restes de cuisine, les épluchures de fruits et légumes, et les déchets verts de jardin, jouent un rôle crucial dans la préservation de l'environnement. Leur valorisation, la méthanisation, permet de produire du biogaz pour générer de l'énergie renouvelable. En réduisant les biodéchets envoyés en décharge ou incinérés, on diminue les émissions de gaz à effet de serre, notamment le méthane, et on limite le gaspillage de ressources naturelles.



Les Biodéchets seront envoyés à l'usine de méthanisation de Marlenheim.

Avec cette intervention, les habitants présents de Soultz-les-Bains ont pu à l'issue de la présentation poser des questions à l'intervenant qui s'est fait un plaisir d'y répondre. Nous ne pouvons que vous engager à emmener vos déchets alimentaires dans les différents points de collecte installés sur la commune.

Vous vous poser encore des question sur les biodéchets, n'hésitez pas à vous rendre sur le lien suivant :

<https://www.select-om.com/dechets/trier-recycler-valoriser/dechetsalimentaires/>

Les sacs sont désormais distribués sans aucune formalité supplémentaire aux demandeurs en mairie, à la déchèterie de Marlenheim et au siège du Select'om.

En cas de problème avec un point de collecte, n'hésitez pas, **contactez le Select'om** au numéro de téléphone indiqué sur le point de collecte ! Décrivez le problème et indiquez le numéro d'identification présent sur le point de collecte.



Ensemble, transformons nos déchets en ressources !

Rencontre des Assistantes Maternelles

Le mardi 4 Février 2025, 38 assistantes maternelles des Communautés de Communes Mossig Vignoble et de la Région de Molsheim Mutzig se sont rencontrées à Soultz-Les-Bains, afin d'échanger ensemble autour de la valorisation du métier d'assistant maternel. Une initiative née d'un travail de partenariat entre les deux Relais Petite Enfance (RPE) et la CAF du Bas-Rhin, dans l'idée d'entendre les assistants maternels, premier mode d'accueil sur le territoire, sur leur vision de la profession, leurs besoins et les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier.



L'occasion pour la CAF (soutien de l'ensemble des modes d'accueil sur les territoires) de porter une attention particulière à l'accueil individuel (assistant maternel) mais aussi d'interagir avec les professionnels sur la promotion et l'attractivité du métier dans un contexte de diminution constante du nombre d'assistant maternel en activité.

Au regard de ce contexte, les professionnelles présentes ont notamment pu prendre connaissance des dispositifs CAF et aides financières à venir, visant à soutenir leur profession et s'exprimer sur 6 questions en rapport avec la valorisation et la promotion de leur profession.



Les 4 animatrices des RPE ont pu entendre et relever les multiples réflexions émergentes de la soirée dans l'objectif d'en transmettre la synthèse à l'ensemble des assistants maternels des 2 territoires pour coconstruire avec ces professionnels, des projets en lien avec les besoins ou observations énoncés.

En conclusion : Cette soirée riche en échanges et en débats a rassemblé des assistantes maternelles investies de deux territoires, autour de leur vécu quotidien et de leurs aspirations professionnelles.

Animation Bibliothèque—Matinée jeux avec la Soupe aux jeux

Samedi 1^{er} mars, l'association « La Soupe aux jeux » a proposé une animation jeux à la Bibliothèque communale.



Abattage du pin devant l'école

Mercredi 8 janvier, le pin situé dans la cour de l'école a été abattu.

Ce chantier a été réalisé pour plusieurs raisons :

- ◆ Sa santé (*le pin présentait la présence de nombreuses tâches, signe de maladie*)
- ◆ Son instabilité (*le pin reposait sur la gouttière de l'école*)
- ◆ Les nombreux dégâts au niveau du sol de la cour d'école.
- ◆ L'obstruction des gouttières



Passage à l'éclairage Led à l'école

Dans le cadre des économies d'énergies, un chantier de remplacement des éclairages à l'intérieur de l'école a été réalisé par la société SOBECA pour un montant de **9 064,80 euros TTC**. Ce chantier achève le passage à la Led de l'ensemble des bâtiments communaux.



Travaux de rénovation au Hall des Sports

Durant cette période hivernale, Christian, notre ouvrier communal, a réalisé des travaux de remise en peinture du couloir d'accès aux toilettes et des toilettes hommes/femmes du Hall des Sports. Ces travaux ont été complétés par la réparation d'un encadrement de porte par l'Entreprise ZERR Lucien.



Travaux de finitions autour de la borne du carrefour de la Mairie

Suite à un passage de camion, la borne de protection des piétons, située sur le trottoir devant la fontaine du Felsebrunnen, a été percutée. Cette dernière a été remplacée fin 2024.

En ce début du mois de mars, les pavés ont été reposés par nos agents communaux afin de clore définitivement ce dossier.



Pose de bornes de marché au Hall des Sports

Afin de permettre un meilleur accueil des commerçants lors des marchés d'été, deux bornes de prises « marché » ont été installées dans l'espace vert situé entre le parking du Hall des Sports et le parking public par le SIVOM de Molsheim-Mutzig.

Ce nouvel équipement sera également disponible en cas de manifestations extérieures au bâtiment.



Club Féminin

Les membres du Club Féminin travaillent déjà, sous la direction de Marie-Paule CHAUVET, pour créer des nouveaux cœurs pour la décoration de Noël pour la Mairie. Nous les remercions sincèrement pour leur travail !



Association PERLIMPINPIN

L'association PERLIMPINPIN rassemble des parents motivés et engagés pour le bien-être et la réussite de tous les élèves de l'école de Soultz-les-Bains. À travers nos actions, nous soutenons les projets éducatifs, renforçons le lien entre les familles et l'école, et contribuons à un environnement scolaire dynamique et épanouissant.

Notre mission est de représenter les familles, d'organiser des événements conviviaux et d'apporter un soutien financier pour les activités scolaires. L'association organise des ventes tout au long de l'année, notamment des ventes de fromage, de chocolat, de pain d'épices, de foie gras, d'agrumes bio ... et propose des événements conviviaux en lien avec les temps forts de l'école: Maquillage d'Halloween, Soirée de la Saint Martin, Fête de Noël, Kermesse de fin d'année ... A venir, en collaboration avec L'ASL de Soultz-les-Bains, l'association organise prochainement sa 2ème bourse de puériculture ainsi qu'une vente de chocolats pour Pâques - A lire dans événements à venir !

Ensemble, avec PERLIMPINPIN, nous souhaitons contribuer à faire de l'école de Soultz-les-Bains un lieu où chaque enfant peut s'épanouir et grandir dans un environnement solidaire et stimulant. Chaque parent d'élève est le bienvenu pour rejoindre notre association et apporter ses idées, son énergie et ses talents !

Retrouvez-nous sur Facebook et sur la plateforme helloasso pour nos différentes ventes. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association à l'adresse mail suivante: assoperlimpinpin@laposte.net





Informations basket ASL Soultz Les Bains & CTC Marle-Soultz



Ecole de Basket

L'école de basket bat son plein en ce début d'année 2025 !

Nous accueillons plus de 40 futurs champions les samedis matins en leur inculquant les règles du basket tout en s'amusant !



Deux de nos super bénévoles, Olivia et Barbara, ont passé une certification pour labelliser notre club MICRO BASKET par la FFBB. Merci encore pour le club et surtout bravo à elles !

Nous essayons également d'inclure les fêtes comme carnaval, Pâques, épiphanie, ... dans nos séances !

En ce mois de mars, carnaval était à l'honneur et les déguisements étaient donc de mise

Merci à toutes celles et ceux qui ont joué le jeu et qui ont mis leurs plus beaux costumes !

Autres activités

Nous avons le plaisir d'accueillir une classe de l'école primaire de Soultz-les-Bains pour 6 séances d'initiation au basket les jeudis après-midis. Leur enseignante, Nathalie Hummel ainsi qu'un parent sont à nos côtés pour faire transpirer les enfants entre passes, dribbles et shoot au panier.

Belle expérience avec un groupe sympa qui suit les consignes et s'efforce de réussir tous les exercices proposés.



Pour nous suivre et nous contacter

Vous pouvez suivre le club de l'ASL Soultz Les Bains sur  et aussi sur .

Pour toutes informations vous pouvez également nous contacter par courriel à aslsoultz@gmail.com ou ctcmarlesoultz@gmail.com

L'émission « La Meilleure Boulangerie de France », diffusée sur M6 sera sur Soultz-les-Bains le **mercredi 26 mars 2025**.

Il s'agit d'un petit tournage de 2 personnes : un caméraman avec une caméra sur pied, et un droniste qui effectuera quelques prises de vues aériennes.

Ils tourneront des images d'illustrations, **en extérieur** uniquement. Ils ne perturberont ni la circulation, ni les riverains ou les commerçants. Le tournage en lui-même de chaque lieu ne durera pas plus de 15 min.

Les sites filmés seront :

- Vignes/Vignobles : Point de vue sur la route des vins en montant dans les hauteurs des coteaux.
- Eglise Saint Maurice
- Ancien Four à Chaux (Wolxheim)
- Ferme du Biblenhof
- Déambulation : Rue de Saverne ; Rue Saint Maurice



L'équipe du ramonage Florence sera de passage dans notre commune du :

Mercredi 19 mars 2025 au Vendredi 21 mars 2025

Les personnes intéressées peuvent contacter le ramoneur au 03.88.70.09.75.



RAMONAGE FLORENCE
M. Bernard MECKES
13 rue des grives - 67330 NEUWILLER LES SAVERNE
E-mail : florence.ramonage@orange.fr

Nos services :

- Ramonage tous type de conduit,
- Ramonage chaudière, poêle, cuisinière, kachelofen,
- Débistrage,
- Contrôle vidéo ou fumigène pour expertise du conduit de fumée,
- Pose de tubage,
- Installation et entretien poêle à bois et pellet.

TEL. 03.88.70.09.75

L'entretien de vos conduits de fumées c'est notre métier votre sécurité.

L'ASSOCIATION PERLIMPINPIN ET L'ASL ORGANISENT UNE

BOURSE DE PUÉRICULTURE

DIMANCHE 6 AVRIL

De 8h30 à 13h 30

À

SOULTZ-LES-BAINS

Renseignements et inscriptions:

assoperlimpinpin@laposte.net

Informations :

Emplacement : 13 Euros la table

Buvette et petite restauration par l'association de Basket: croissants, bretzel, knacks-frites

Lieu:
Hall des Sports

Hall des Sports
Soultz-les-Bains

EXPOSITION PHOTOGRAPHIE, PEINTURE & MODELISME

Du 12 Au 13 Avril 2025 de 10h à 18h

Conférence "Le mur Païen du Mont Sainte- Odile : Sa beauté, ses légendes, son histoire



PIERRE PARSY

VENDREDI 21 MARS

À 20H



BIBLIOTHÈQUE DE SOULTZ LES BAINS
8 RUE DES SOEURS

Réservation: biblio.sultz@gmail.com
ou 0679896511

Coordonnées de la Bibliothèque

Adresse: 8 rue des Sœurs

Tél: 03.69.32.35.91 (aux horaires d'ouverture uniquement)

Courriel: bibliotheque@sultz-les-bains.fr

D'autres photos sur le blog : bibliosultz.canalblog.com

Horaires d'Ouverture

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 11h30

Vendredi de 17h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 11h30

L'année 2025 s'annonce sportive : entre le Handball et le Basket les élèves découvrent de nombreux sports. Tous sont ravis de cette chouette expérience découverte.



Depuis quelques semaines déjà, le partenariat avec la bibliothèque municipale c'est mis en place et l'organisation est super. Les élèves peuvent emprunter un livre, le rendre avec les familles et en emprunter d'autres. Cela permet de faire découvrir plein de nouvelles histoires et de partager de chouettes moment d'écoute des histoires ou des Kamishibai (les petits théâtres de papier).

Les élèves sont toujours très à l'écoute lors des histoires, et tous se sont prêtés au jeu de l'emprunt de livres.



Mardi 4 mars, nous avons fêté Carnaval : A l'école nous avons des princesses toutes plus belles les unes que les autres, des super héros en tout genre et même quelques pirates et des chevaliers. Tous ce petit monde à défilé dans les rues du village et quelques habitants leur ont donné des bonbons.

Les enfants étaient tous ravis. Ce jour là, même les adultes étaient déguisés pour nous accompagner. Avec la météo magnifique, nous avons tous profité d'un super moment



Retour en image sur notre repas de Noël, nous nous sommes bien régelés !

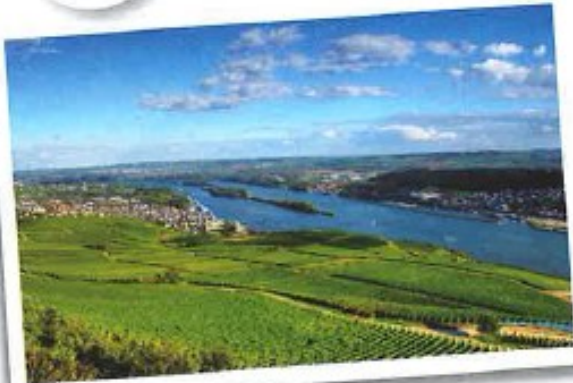


Voici un extrait des petites créations artistiques des enfants du périscolaire !



1

L'Alsace, à l'est toute!



Limitée à l'est par le Rhin, à l'ouest par le massif vosgien, l'Alsace est une toute petite région fortement urbanisée divisée en deux départements, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. D'ouest en est, elle donne à voir trois types de paysages : d'abord le massif vosgien et ses montagnes douces, puis des collines en majorité recouvertes de vigne et enfin la plaine, façonnée au fil du temps par le grand, l'immense Rhin...

Les intrus

Dans cette liste, cochez les départements alsaciens.

Moselle

Territoire de Belfort

Meurthe-et-Moselle

Rhin

Bas-Rhin

Haut-Rhin

Hautes-Vosges

Rhénanie

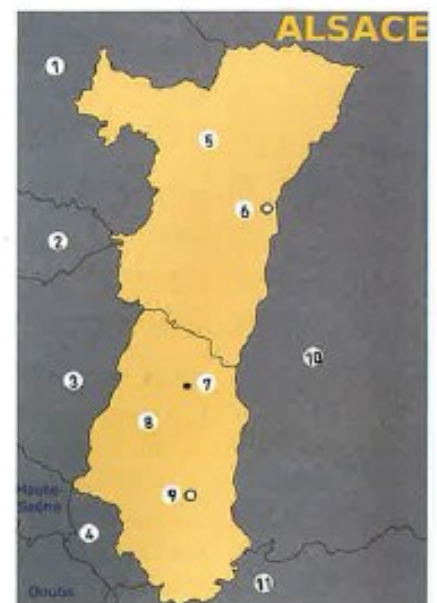
Records

- En taille, l'Alsace n'est vraiment pas grande : c'est même la plus petite région (environ 8 300 km²) des 22 que compte la France. Elle ne représente, avec ses 190 km de long et ses 50 km de large, que 1,5 % de la superficie du pays.
- En revanche, elle se place au 3^e rang national en terme de densité de la population.
- Colmar, protégée par les Vosges, est la ville française qui subit le moins de précipitations.
- Strasbourg, elle, est la championne du froid. De toutes les grandes villes françaises, elle cumule le plus de jours de gel par an.
- Son taux de chômage est le plus faible de France, ce qui n'est pas le plus mince des records!

Noms in situ

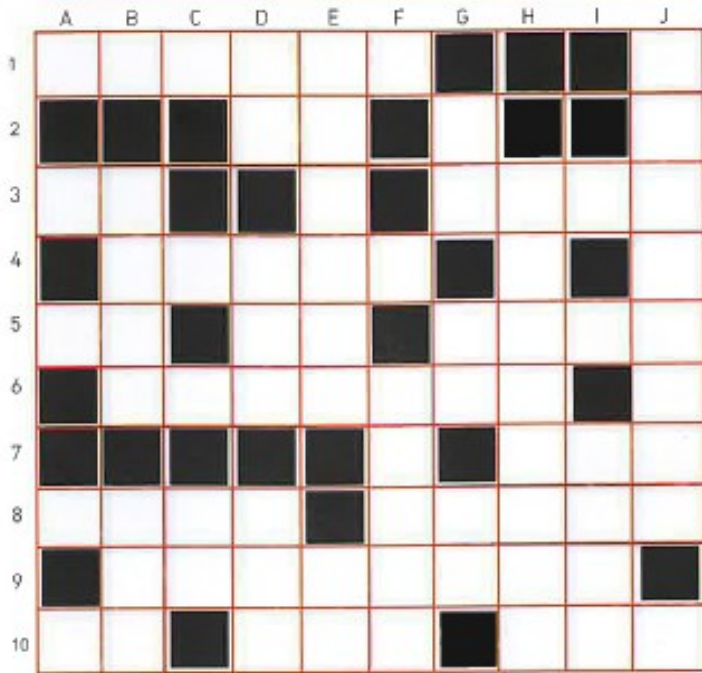
Sur cette carte, placez correctement les noms suivants :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| Allemagne | Moselle |
| Bas-Rhin | Mulhouse |
| Colmar | Strasbourg |
| Haut-Rhin | Suisse |
| Meurthe-et-Moselle | Territoire de Belfort |
| | Vosges |





Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Lieu de culte.
- Donne le ton.
- Exclamation - Qualifie un département alsacien.
- Pas en haut.
- Bidonné - Suffixe toponymique du Sud-Ouest - Île.
- Département limitrophe du Bas-Rhin.
- À moi.
- Retourna la terre - Sale.
- Limitrophe de l'Alsace.
- Aluminium - Égal - Aurait sans doute pu gouverner la France.

VERTICALEMENT

- Suffixe alsacien - Rivière alsacienne.
- Rivière alsacienne amputée - Qualifie un département alsacien. Habilité.
- Anagramme d'Alsace - Île française.
- Qualifie le droit alsacien.
- Exclamation - Lui - Bidonné.
- Voisin d'Alsace.
- Poèmes lyriques.
- Écrabouille.

Devinette

L'indice vous permettra-t-il de répondre à la question ?

J'enfile mon premier jusqu'à mon second. Qui suis-je ?

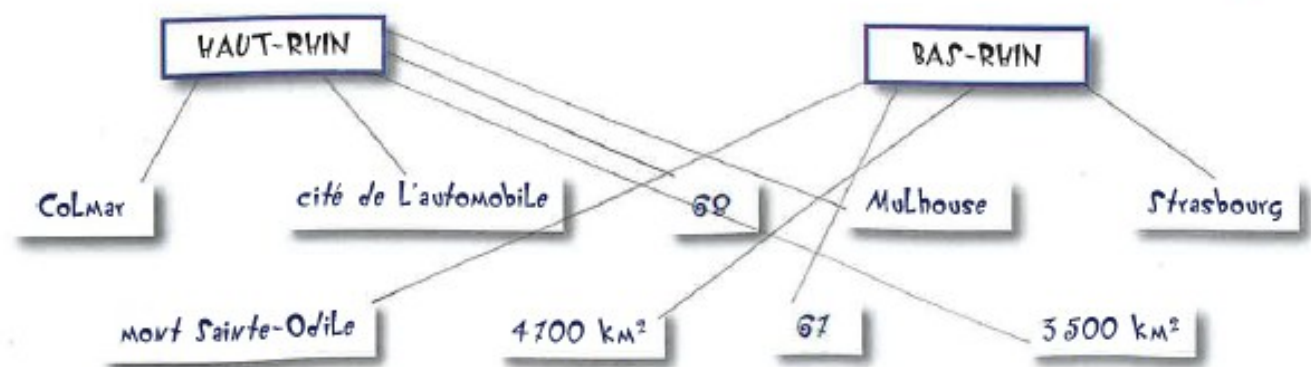
.....

Charnière

Entre la France et l'Allemagne, séparée de cette dernière par le Rhin, l'Alsace occupe une position géographique et géopolitique charnière. Cette situation lui a coûté cher, et l'histoire n'a pas épargné cette petite région si symbolique aujourd'hui de la réconciliation franco-allemande. L'Alsace est fortement imprégnée de cette quasi bi-nationalité : dans sa langue, dans son architecture, dans ses traditions et même dans ses droits administratifs, qui diffèrent de ceux des autres Français.

Mots liés

Rendez aux deux départements alsaciens ce qui leur appartient :



Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'agenda prévisionnel de 2025.

Vendredi 14 mars 2025	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Vendredi 21 mars 2025	20h00	Bibliothèque	Conférence sur le mur païen du Mont Ste Odile avec M. Pierre PARSY.
Vendredi 4 avril 2025	19h00	Hall des Sports	Réunion de quartier (<i>Cœur ancien</i>)
Vendredi 11 avril 2025	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Vendredi 11 avril 2025	20h00	Bibliothèque	Conférence sur les abeilles solitaires avec Mme Marie ADRIAN.
Samedi 12 avril et dimanche 13 avril 2025	10h00 à 18h00	Hall des Sports	Exposition de photos
Vendredi 25 avril 2025	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	Soirée de Fleurissement
Jeudi 8 mai 2025	11h00	Parvis de l'Eglise	Commémoration
Vendredi 16 mai 2025	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 18 mai 2025	9h30	Jesselsberg	Sortie Orchidées 2025
Mercredi le 21 mai 2025	14h00 à 16h 00	Bibliothèque	Bricolage pour la fête des mères
Vendredi 6 juin 2025	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 22 juin 2025	Journée	Commune	Marathon du Vignoble
Mardi 1 ^{er} juillet 2025	16h30 à 20h00	Hall des Sports	Don du Sang

Attention : Cet agenda prévisionnel est susceptible d'évoluer au cours de l'année. Une mise à jour sera réalisée régulièrement dans les différents bulletins municipaux.

Peut-on promener son chien sans laisse ?

En règle générale, les chiens doivent être tenus en laisse dans certains lieux ou **s'ils présentent un danger**. Toutefois, des règles particulières sont prévues pour les chiens dits de 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) ou 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense) : ils doivent **obligatoirement** être tenus en laisse dans les espaces publics.

Vous devez tenir votre chien en laisse **s'il présente un danger** pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous **êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.



Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

A Soultz-les-Bains, nous avons un éleveur de moutons et un parc à chèvres sur la colline et depuis quelques semaines, ce dernier nous fait part d'attaques de chiens sur ces bêtes. Aussi, merci de promener vos animaux de compagnie en laisse.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°341
Mars 2025

Edité par la Mairie de Soultz les Bains

Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : www.soultz-les-bains.fr

Brèves / news : www.facebook.com/SoultzLesBains